N° 26/329

COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE Nantes

Juge unique

Rôle de la séance publique du 03/11/2026 à 14h30

Présidente : Madame SPECHT-CHAZOTTES

Greffière : Madame MARCHAIS

01) N° 2602530 **RAPPORTEURE : Mme SPECHT-CHAZOTTES**

Demandeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			
Défendeur	M.	N	Cheikh Bethio	Me PAYA

Requête en sursis à exécution du ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2409637 du 7 juillet 2026 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annulé la décision implicite du 20 mai 2024 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours dirigé contre la décision du 20 février 2024 de l'autorité consulaire française à Dakar (Sénégal) refusant à M. Cheick Bethio N au titre de la réunification familiale.